Destinaires : Intervenants de CanadaGAP

Date: le 28 janvier, 2015

Objet : Édition 2015 des guides de salubrité des aliments CanadaGAP

Les guides de salubrité des aliments du programme CanadaGAP ont été mis à jour pour l'année 2015 et sont maintenant disponibles.

1) Le Guide de salubrité des aliments pour les fruits et légumes, Version 6.3
2) Le Guide de salubrité des aliments pour les produits de serre, Version 6.3

Aux fins de certification, les nouveaux guides entreront en vigueur le 1er avril 2015. La mise à jour de la Liste de contrôle de l'audit du programme CanadaGAP sera publiée avant cette date.

Pour faciliter la transition vers la nouvelle version, veuillez visiter le site Internet du programme CanadaGAP http://www.canadagap.ca/fr/manuals/manualdownloads pour trouver les outils suivants :

- Les guides révisés peuvent être téléchargés gratuitement.
- Un document présentant les principales modifications apportées aux Guides est disponible.
- Les documents indiquant les modifications par rapport aux versions précédentes des guides sont disponibles.
- Un document résumant les principales différences entre les productions est aussi disponible.
- Un tableau indiquant quelles sections des guides s'appliquent aux divers types d'exploitation (c.-à-d. production, emballage, entreposage, remballage, commerce en gros, courtage).

Champs d'application

Les guides CanadaGAP peuvent dorénavant être utilisés par les exploitations de courtage de fruits et légumes frais, les exploitations de production, d'emballage et d'entreposage de fraises produites en serres et les exploitations qui effectuent du remballage et du commerce en gros de champignons.

Principales modifications

Le principal changement au programme en 2015 se trouve à la section 19.1 et vise l'approvisionnement en fruits et légumes frais. Dorénavant, les exploitations doivent s'approvisionner auprès de fournisseurs certifiés par CanadaGAP ou par une autre norme/certification de tierce partie, reconnue par l'industrie.

Autrement, la plupart des modifications ne visent qu'à clarifier ou à mieux expliquer des exigences existantes.

Le programme CanadaGAP continue de fournir sept modèles génériques HACCP distincts, disponibles sur demande. Cette approche permet de s'assurer de toujours traiter avec la même rigueur technique les questions ou les progrès scientifiques portant sur une production donnée, un groupe de production ou un processus en particulier.

Veuillez faire parvenir vos questions à l'adresse info@canadagap.ca

CanadaGAP[MC] est un programme qui a été élaboré au Canada en vue de promouvoir les bonnes pratiques agricoles (BPA ou « GAPs ») parmi les fournisseurs de fruits et de légumes.

CanadaGAP[MC] est une dénomination commerciale de CanAgPlus.